

3.3 Bois des Mouilles (GE 10)



Fig.3.3.1 : a) petit étang ouest, b) étang principal, c) étang vidangeable.

Description du site et des aménagements :

Le Bois des Mouilles est principalement composé d'un grand étang central, piscicole. D'autres plans d'eau plus petits ont été aménagés successivement :

- Plusieurs plans d'eau au nord de la butte
- Un petit étang à l'ouest du ponton
- Un étang à l'entrés sud-est
- 2 étangs au bord de l'autoroute (nord et sud)
- 3 étangs vidangeables, mais en place pour la grenouille agile.
- Quelques zones inondables en forêt

Données batrachologiques antérieures :

Le site a été bien suivi ces dernières années au travers des passages sous la route de Loëx. Nous y trouvons donc les informations sur les tailles minimales des espèces qui proviennent du secteur des Eaux.

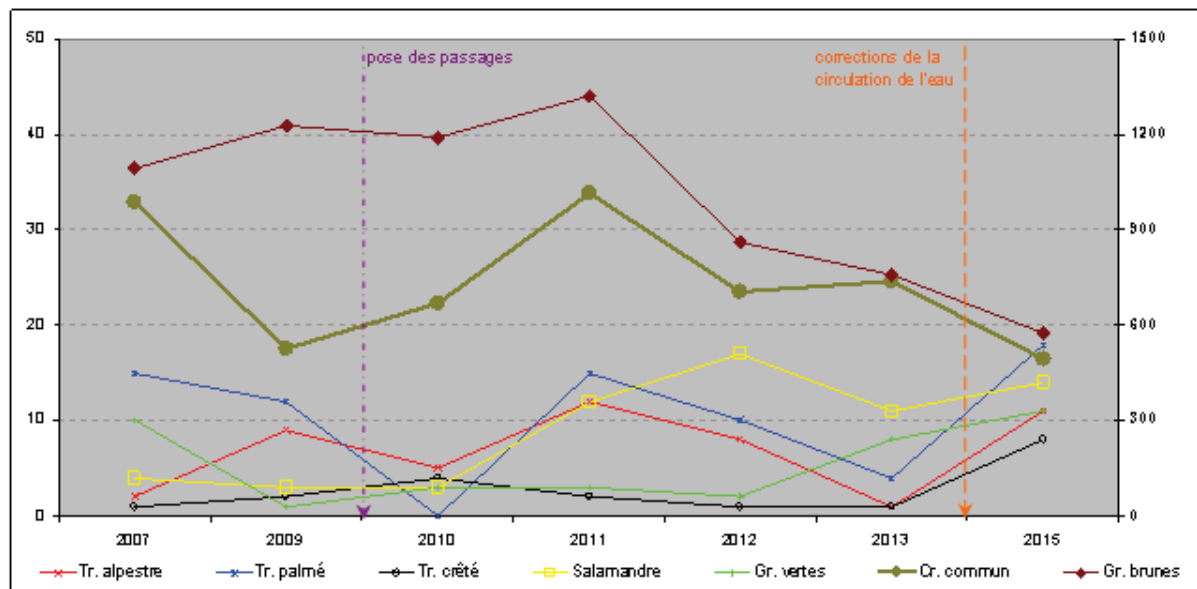


Fig. 3.3.2 : Résumé des résultats obtenus sur et sous la route de Loëx entre 2007 et 2015.

Visites 2015 : 24/02, 28/02, 13/03, 15/03, 18/03, 20/03, 26/03, 27/03, 28/03, 29/03, 03/04, 09/04, 13/05, 22/07.

Effectifs des espèces recensées :

Espèce	Effectif estimé	Remarques
Grenouille rousse	700-1500	Une majorité des pontes sont concentrées à l'est de l'étang principal.
Grenouille agile	4-10	4 pontes déplacées + 2 « naturelles »
Crapaud commun	600-1500	Pontes observées dans l'étang central principalement.
Triton alpestre	30-50	Présence répartie sur le site.
Triton palmé	30-50	A rapidement colonisé les 3 PE vidangeables, mais en diminution dans le bassin sud de l'autoroute.
Tritons crêtés	50-100	En augmentation dans le bassin sud de l'autoroute.
Sonneur à ventre jaune	0	Population éteinte (pas d'observation depuis 2003).
Crapaud calamite	0	1 juvénile isolé observé en 2012.
Salamandre tachetée	40-80	Population présente surtout le long du ruisseau des Evaux, mais également plus ponctuellement dans les Bois des Mouilles. À priori isolée d'autres populations.
Grenouilles verdâtres	> 500	Présentes sur l'ensemble du site

Autres espèces rencontrées : -

Discussion :

Les grenouilles rousses et les crapauds communs sont bien présents. La tendance à la baisse illustrée par les suivis de Loëx n'est pas forcément représentative de l'ensemble du site, car de nombreuses interventions tant forestières qu'hydrauliques ont été effectuées sur le secteur ces dernières années, mais sera à suivre. Les discussions à ce sujet sont disponibles dans le rapport des suivis de Loëx 2015.

Les aménagements effectués récemment (étangs vidangeables) ont reçu des pontes de grenouilles agiles provenant du site (de la Petite Grave et de Châtillon ?) depuis 2 ans, mais les rapports concernant ces interventions ne nous ayant pas encore été transmis, nous ne pouvons pour l'instant juger de leur efficacité. Les facteurs expliquant la régression de l'espèce ne sont pas encore établis, mais étant plus mobile que la grenouille rousse, l'impact de l'autoroute sur la dispersion des juvéniles pourrait être une piste.

Les tritons palmés ne sont pas présents en grand nombre sur le site, et sont en diminution dans le bassin sud de l'autoroute. Ils ont par contre rapidement colonisé les plans d'eau vidangeables. Il est fort regrettable que ces 3 étangs aient été vidés le 13 juillet (contre l'avis du KARCH-GE) alors que des larves étaient encore certainement présentes (plus d'une centaine comptées le 29 juin).

Les tritons alpestres et crêtés sont répartis sur tout le secteur, évitant, comme le palmé, l'étang principal, piscicole. Le développement de petits plans d'eau sombres leur est favorable.

La salamandre tachetée se retrouve principalement aux abords du ruisseau des Evaux, mais un certain nombre (dont des femelles gravides et des juvéniles) traversent régulièrement la route de Loëx pour se diriger vers le Bois des Mouilles. L'utilisation de ce secteur comme lieu de vie ou de mise bas est pour l'instant inconnu et serait à approfondir.

Connectivité :

Le Bois des Mouilles se situe sur une zone stratégique au niveau cantonal. Il est une zone nodale dans le prolongement de la rive gauche du Rhône, en limite de la zone urbanisée (Onex) et à distance raisonnable de l'Aire.

Au sud, malgré l'existence d'une « pénétrante de verdure » sensée relier l'Aire au Rhône (PDCn2030), la traversée de la route de Chancy à la croisée de Confignon semble plus que compromise.

La route de Loëx, à l'est, constituait une source de mortalité importante pour les batraciens venus des berges du Rhône et du vallon boisé du ruisseau des Evaux. Des passages ont été créés en 2010 pour éviter la mortalité.

Le lien avec les Bois de Châtillon à l'ouest est historiquement important et a été mis à mal par la construction de l'autoroute. Si des barrières « grande faune » actuelles sont fonctionnelles, aucune mesure n'est en place pour éviter à la petite faune de se faire écraser. Un projet de barrière « petite faune » entre le Bois des Mouilles et Châtillon a été déposé en ce sens pour résoudre ce problème.

La route de Chèvres (au nord) génère également une mortalité chez les batraciens, mais le trafic y est pour l'instant moins important qu'à la route de Loëx, et les bordures inclinées entre la route et la piste cyclable sont un exemple pour permettre une traversée rapide de la chaussée.

Proposition de mesures :

- Ne vider les 3 étangs vidangeables qu'après le 1^{er} septembre. La présence de larves de triton (palmé entre autre) justifie largement leur maintien en eau jusqu'à cette date et l'assèchement entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} novembre suffit à limiter d'autres prédateurs.
- Mettre en place une barrière petite faune le long de l'autoroute entre le Bois des Mouilles et Châtillon pour permettre le déplacement des animaux sans risques.
- Augmenter le volume de bois mort au sol (min 35m³/ha, dont la moitié en gros diamètre).
- Segmenter et diversifier (éventuellement surcreuser) les fossés et de tout le périmètre, en particulier les écoulements en direction de l'ouest, sans pour autant toucher le couvert boisé.
- Aménager des plans d'eau du côté des Evaux et le long des berges du Rhône pour augmenter la population globale du secteur. L'étang des Evaux joue déjà un rôle important, à renforcer par d'autres de dimensions plus modestes.
- Réhabiliter les petits cours d'eau (Communes, Bois Carrion, Tattes d'Onex, Grandes communes et Srtand de St Georges) pour la salamandre.

Spécifiquement pour la route de Loëx*,

- Rallonger (env. 40m) et rabaisser au niveau du sol la barrière au sud (pour les salamandres surtout).
- À long terme, une remise à ciel ouvert (et boisé) du tronçon amont du ruisseau des Evaux sera nécessaire aux salamandres et au fonctionnement naturel de ce ruisseau.

Documents de référence :

- Plan de gestion, GREN (2006).
- Suivis de la route de Loëx : Passage à amphibiens, route de Loëx (Bois des Mouilles) Phase I, Suivi des migrations et propositions (S&T, 2008), Rapport technique et plans (GREN, avril 2009), Préavis et prise de position (KARCH-GE, août 2009), suivi des migrations (KARCH-GE, 2010-2015).

* Pour plus de détails, voir le rapport 2015 des suivis de passages.